

COMMUNE de CORRAVILLERS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 13 octobre 2016

A 20h30, l'ensemble des conseillers se sont réunis en mairie autour de Catherine LALLEMENT, Maire, afin de délibérer sur l'ordre du jour.

Excusés : Michel Cornaglia et Ludovic Tisserand

Absent : Antoine Chevalley

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

- L'assiette des coupes 2017 pour 750^{m³} sur les parcelles 3 et 25 est acceptée.
- Le conseil s'est prononcé favorablement à la désaffectation de l'école et peut disposer librement des locaux.
- Le conseil a accepté le chèque de l'assureur AXA pour un sinistre route du Sacré –Cœur.
- Le conseil renouvelle son adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire.

Après les délibérations, le conseil a débattu sur **des questions diverses** :

Suite à des difficultés d'approvisionnement en eau du hameau de la Goutte, le conseil municipal décide de faire une pré-étude en vue de raccorder ce hameau au réseau municipal.

Le conseil a été informé du devenir de la Com Com et de la méthode d'évaluation et de répartition des soldes.

Suite à une demande de subvention du musée Saonois de la carte postale pour l'acquisition et aménagement d'un local à Faucogney, le conseil afin de répondre à cette sollicitation, demande plus d'information sur le financement afin de se positionner lors du vote du budget.

Le conseil est informé de l'organisation de la cérémonie du 11 novembre.

Le repas des anciens aura lieu le 11 décembre.

Vu pour être affiché le mercredi 19 octobre 2016, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales.

A Corravillers , le 19 octobre 2016

Le MAIRE

Catherine LALLEMENT

